

Postulat Vassilis Venizelos – Appliquer une bonne règle à des sites d'exception

Texte déposé

En 2009, suite au vote négatif pour le projet de Bellerive, le Conseil d'Etat invitait l'ensemble des communes vaudoises à proposer de nouveaux sites susceptibles d'accueillir le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA). En plus des secteurs situés dans la capitale vaudoise (cinq sites), six communes proposaient un nouvel emplacement : Ecublens, Palézieux, St-Légier-La Chiésaz, Morges, Ollon et Yverdon-les-Bains. Après évaluation, c'est finalement le site des Halles CFF qui a été retenu par le Conseil d'Etat. Ainsi, quelques années seulement après l'échec de Bellerive, cette décision nous permet aujourd'hui d'avoir un projet de qualité situé au coeur de la capitale vaudoise, sur un noeud ferroviaire national. Ce projet ambitieux permettra de valoriser et d'enrichir le patrimoine culturel de notre canton dans un lieu aisément accessible aux Vaudois et à d'autres visiteurs venus de plus loin encore.

Pour les candidatures non retenues, l'exercice aura permis de faire ressortir le potentiel remarquable de certains secteurs. Aujourd'hui, alors que le Grand Conseil s'apprête à voter un crédit de près de 45 millions de francs pour doter le canton d'un pôle muséal d'envergure, il nous semble important de poursuivre la réflexion sur les potentiels de développement des sites proposés. Que ce soit par exemple à Yverdon-les-Bains, sur une parcelle située à l'articulation d'une ville nouvelle et du centre historique, à Morges dans un des secteurs stratégiques du projet d'agglomération, ou à Saint-Légier dans le château d'Hauteville, joyau du 18^e siècle, plusieurs sites concernés sont en mesure d'accueillir un projet d'intérêt public.

Ainsi, nous demandons au Conseil d'Etat de fournir au Grand Conseil un rapport présentant le potentiel de développement des secteurs non retenus pour l'implantation du MCBA, et le cas échéant les projets de développement d'ores et déjà envisagés par les communes ou le canton. Dans son rapport, le Conseil d'Etat étudiera la possibilité de soutenir et d'accompagner le développement des projets répondant à un intérêt public majeur et qui sont conformes aux dispositions cantonales en matière d'aménagement du territoire.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Vassilis Venizelos
et 24 cosignataires*

Développement

M. Vassilis Venizelos (VER) : — En 2009, suite au rejet populaire du projet de Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) à Bellerive, le Conseil d'Etat a lancé un appel à candidatures auprès des différentes communes du canton, en vue d'implanter ce nouveau MCBA. Suite à cette procédure, les Halles CFF ont été retenues, ce qui nous vaut aujourd'hui un magnifique projet, dont nous avons débattu tout à l'heure et que je soutiens avec énormément d'enthousiasme. Néanmoins, pour les communes qui n'ont pas été retenues et, notamment, pour les six communes qui avaient proposé une parcelle pour accueillir ce musée cantonal, la pilule est sans doute amère ! Loin de moi l'idée de remettre en question la procédure et le choix du site des Halles CFF pour implanter le MCBA. Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, ce projet mérite d'être soutenu.

Toutefois, l'exercice effectué en 2009 a permis de faire ressortir les diverses qualités des différentes parcelles, des qualités remarquables qui méritent d'être valorisées. Nous demandons donc aujourd'hui au Conseil d'Etat de nous renseigner sur les éventuels projets de développement qui pourraient avoir été imaginés sur ces parcelles, ou qui sont prévues dans les planifications. Nous demandons aussi au Conseil d'Etat d'imaginer des moyens de soutenir les communes qui souhaitent valoriser leurs différents secteurs.

Nous avons des exemples à Yverdon ; nous en avons d'autres à Morges et dans plusieurs communes du canton, avec des parcelles idéalement situées pour la plupart et qui méritent d'être valorisées. En bref, nous espérons que le Conseil d'Etat pourra nous donner de bonnes nouvelles, au travers de ce rapport, concernant le développement et la valorisation de nombreuses parcelles. Je vous invite à participer à la séance de commission qui sera l'occasion d'avoir les premières informations sur ces secteurs.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.